

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mars 2023

---

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 712

présenté par  
Mme Bregeon

à l'amendement n° 189 (Rect) de M. Fugit

-----

**ARTICLE 11 BIS**

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« pour évaluation ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement précisant que l'OPECST est saisi pour évaluation.